

Modalités du bac STMG 2020 :

Cas particulier de l'évaluation de la spécialité de terminale.

Le principe à retenir est que l'épreuve pratique de Projet est annulée en tant qu'épreuve du baccalauréat. Son évaluation est remplacée par la moyenne de contrôle continu calculée sur les trois trimestres de terminale en SDG (spécialités de RHC, mercatique, GF ou SIG).

La moyenne du troisième trimestre de terminale sera déterminée en fonction des activités et des notes antérieures et postérieures au confinement. Les notes éventuellement attribuées pendant le confinement ne doivent pas compter dans la moyenne. Il est recommandé d'observer avec bienveillance le troisième trimestre.

Les élèves laborieux comptent sur le Projet pour réussir le baccalauréat. Les élèves travailleurs et brillants comptent également sur le Projet pour viser la mention très bien qui permet l'allocation de la bourse au mérite en complément de celle sur critères sociaux. Ce facteur de motivation est très prégnant chez nos élèves socialement défavorisés.

Ainsi, le travail sur le Projet reste une activité pédagogique formatrice et motivante qu'il serait dommage d'abandonner. Le Projet peut donc donner lieu à une évaluation sommative pour la partie qui s'est déroulée avant le confinement et pour la part qui se déroulera après. Pendant le confinement, le travail sur le Projet reste pertinent en termes de motivation.

Le coefficient appliqué à la spécialité de terminale pour cette session 2020 est en cours d'arbitrage à la DGESCO (ministère). Il sera soit global pour une valeur de 12, soit de 6 + 6 (un coefficient 6 pour la moyenne de l'année distingué d'un autre coefficient 6 pour la partie de l'évaluation "en cours d'année" du Projet de terminale). L'inspection générale en a fait la demande auprès de la DGESCO. Quelle que soit la solution choisie par le ministère au final, la place de l'évaluation du Projet est importante. Si nous n'obtenons pas le double coefficient de la DGESCO (dans le cas d'un coefficient global de 12), nous pouvons recommander alors d'inclure dans la moyenne de l'année, cette évaluation de la démarche de projet pour une proportion significative.

Au retour en classe, il n'est pas obligatoire d'organiser un oral de type soutenance pour simuler ce qui aurait pu se faire lors de l'épreuve pratique du baccalauréat. Néanmoins, l'évaluation du troisième trimestre devant être au plus près des capacités à mettre en valeur lors de l'examen, les professeurs peuvent s'inspirer des grilles d'évaluation des épreuves pour fonder leur évaluation en contrôle continu, particulièrement pour l'investissement de chacun dans la démarche de projet.

Le bac n'est pas "joué" pour les élèves, ils doivent continuer à travailler.

L'appréciation du conseil de classe sera déterminante pour les élèves. Elle sera fondée sur leur implication, leur assiduité et leur progrès au cours de l'année.

Des précisions sur les modalités des jurys d'attribution du diplôme seront données ultérieurement. Les élèves qui ne seraient pas admis après le jury académique pourront

passer le second groupe d'épreuves dans les mêmes conditions que l'an dernier. Deux matières à choisir et à passer à l'oral entre le 8 et le 10 juillet.

Les candidats libres, qui n'ont pas de livret scolaire, passeront la session de septembre.

Concernant l'étude de SDGN de première STMG.

Le même principe est à retenir pour l'E3C n°2 "Étude de gestion". Elle est annulée en tant qu'épreuve et est remplacée par la note de contrôle continu calculée sur les trois trimestres de première. Il est recommandé d'observer avec bienveillance le troisième trimestre.

De la même façon que pour le Projet de terminale, le travail sur l'étude de SDGN reste une activité pédagogique formatrice et motivante qu'il serait dommage d'abandonner pendant cette phase de continuité pédagogique. L'étude peut donc donner lieu à une évaluation sommative pour la partie qui s'est déroulée avant le confinement et pour la part qui pourrait se dérouler après. Pendant le confinement, le travail sur l'étude reste pertinent en termes de motivation.

Le poids de l'étude dans la notation du troisième trimestre n'est pas normé. Nous pouvons recommander aux professeurs de s'inspirer de la grille d'évaluation de l'épreuve pour fixer la note dévolue au troisième trimestre. Au demeurant, lors du retour en classe, il n'est pas obligatoire d'organiser un oral de type soutenance, comme pour le Projet de terminale.